



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

SVT et respect du principe de neutralité de l'École

Question écrite n° 12938

Texte de la question

Mme Lisette Pollet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la controverse suscitée par le contenu d'un manuel de sciences de la vie et de la terre destiné aux élèves de terminale. Ce manuel mentionne, parmi les leviers individuels de lutte contre le changement climatique, le fait « d'avoir un enfant de moins ». Cette formulation, largement interprétée par des parents et des enseignants comme une incitation à la dénatalité, met en cause le respect du principe de neutralité de l'école de la République. Elle est jugée par nombre d'acteurs éducatifs comme sortant du champ scientifique pour véhiculer un message idéologique. Cette polémique intervient dans un contexte démographique particulièrement préoccupant. En 2025, la France a enregistré environ 645 000 naissances, soit un niveau historiquement bas depuis la seconde Guerre mondiale. Pour la première fois depuis cette période, le nombre de décès a dépassé celui des naissances, entraînant un solde naturel négatif. Le taux de fécondité, désormais proche de 1,5 enfant par femme, demeure très inférieur au seuil de renouvellement des générations. Cela soulève donc des enjeux majeurs pour la soutenabilité du modèle social, du système de retraites et du dynamisme économique de la France. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont rappelé le caractère stratégique des questions démographiques pour l'avenir du pays. Le Président de la République a notamment évoqué la nécessité d'un « réarmement démographique », tandis que le Gouvernement a engagé des actions de sensibilisation relatives aux enjeux de la parentalité et au report de l'âge du premier enfant. Dès lors, la présence, dans un manuel scolaire destiné à des lycéens, d'un message susceptible d'être interprété comme une invitation à réduire volontairement le nombre d'enfants peut apparaître en décalage avec ces orientations et de nature à brouiller la compréhension de l'action publique. Si l'enseignement des enjeux climatiques relève pleinement des missions de l'école, il importe que les supports pédagogiques s'inscrivent strictement dans le cadre des programmes officiels et respectent le principe de neutralité du service public de l'éducation. En conséquence, elle souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour s'assurer que les manuels scolaires et supports pédagogiques respectent pleinement les exigences de neutralité et de rigueur scientifique, prévenir toute interprétation idéologique des contenus enseignés et garantir que l'école contribue à une information équilibrée des élèves sur les enjeux climatiques, démographiques et sociaux du pays.

Données clés

Auteur : [Mme Lisette Pollet](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12938

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2026](#), page 1389